



RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00276
Numéro SIREN : 819 840 059
Nom ou dénomination : CONSULTIS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2017 sous le numéro de dépôt 2267

Bernard PRETRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

43 rue Neuve BP 13091

25503 MORTEAU Cedex



CONSULTIS AUDIT

2, rue Jules Emile Zingg
25400 EXINCOURT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

CONSULTIS AUDIT
Sarl au capital de 1 151 340 €
RCS Belfort n°819 840 059
2, rue Jules Emile Zingg
25400 EXINCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Messieurs,

Vous envisagez procéder à une augmentation de capital de votre société par voie d'apports en nature.

En application de l'article L.223-9 du Code de Commerce, il appartient à un commissaire aux apports choisi par les commissaires aux comptes ou parmi les experts inscrits sur l'une des listes établies par les cours et tribunaux, d'établir un rapport dans lequel il apprécie la valeur des apports en nature.

Par décision unanime en date du 21 Août 2017, vous m'avez désigné pour remplir cette mission.

Description des apports

Il est envisagé deux apports en nature, portant sur les parts de la société CONSULTEC :

- Le premier sera effectué par M. Laurent DANIEL, né le 15 Août 1976 à Vannes, domicilié à SEYNOD – 74600 ANNECY – 6, rue des Logis Fleuris ;
- Le second sera effectué par la société PB PARTICIPATIONS.

La société CONSULTEC est une société à responsabilité limitée dont le capital fixé à 55 000 € est divisé en 5 500 parts sociales. Son siège social est à VALPARC – 74330 POISY – 325, route de Valparc. Elle est immatriculée au RCS d'Annecy sous le numéro 518 764 915. Elle a pour activités l'expertise comptable et le commissariat aux comptes. Elle ne détient pas de participation significative dans d'autres sociétés.

Le capital de cette société est actuellement réparti entre les associés de la manière suivante :

- M. Laurent DANIEL	2 800 parts
- M. Brice TROUILLET	1 part
- PB PARTICIPATIONS	2 699 parts
TOTAL composant le capital social	<hr/> 5 500 parts

1) Apport de M. Laurent DANIEL :

M. Laurent DANIEL apportera 6 799 parts sociales de la société CONSULTEC.

Les parts sociales apportées par M. Laurent DANIEL lui appartiennent en propre pour les avoir acquises lors de la constitution de la société le 14 Décembre 2009, en contrepartie d'un apport en nature portant sur une clientèle d'expertise-comptable.

1) Apport de PB PARTICIPATIONS :

L'apport de PB PARTICIPATIONS portera sur 2 699 parts sociales de la société CONSULTEC.

La société PB PARTICIPATIONS est une société à responsabilité limitée dont le capital est fixé à 1 379 620 €. Son siège social est 2, rue Jules Emile Zingg à 25400 EXINCOURT. Elle est immatriculée au RCS de Belfort sous le numéro 819 856 931.

Les parts sociales apportées par la société PB PARTICIPATIONS lui appartiennent en propre pour les avoirs reçues de la société EXCO CAP AUDIT à la suite d'une réduction de son capital, approuvée par l'assemblée générale en date du 31 Mars 2017. EXCO CAP AUDIT avait acquis ces parts lors de la constitution de la société en Décembre 2009, en contrepartie d'un apport en numéraire.

Valorisation des apports

Pour la valorisation de ces apports, le prix proposé de la pleine propriété d'une part sociale CONSULTEC est fixé à 99,82 €.

La valeur des 2 799 parts CONSULTEC apportées par M. Laurent DANIEL ressort donc à 279 396 €, somme arrondie à 279 390 €.

La valeur des 2 699 parts CONSULTEC apportées par la société PB PARTICIPATIONS ressort à 269 414 €, somme arrondie à 269 410 €.

Rémunération des apports

Pour la rémunération de ces apports, la valeur unitaire de la part sociale CONSULTEC a été fixée à la valeur nominale, soit 10 €.

Il sera donc émis au total en rémunération des apports en nature 54 880 parts sociales de 10 € de valeur nominale, allouées à M. Daniel LAURENT pour 27 939 parts, et à PB PARTICIPATIONS pour 26 941 parts. Le capital de votre société sera donc augmenté au titre des apports en nature de 548 800 €.

Il est également soumis à votre vote une augmentation de capital en numéraire de 299 860 € par l'émission au pair de 29 986 parts sociales.

Au terme de ces deux opérations d'augmentation de capital, le capital de votre société s'élèverait à 2 000 000 € divisé en 200 000 parts de 10 € de valeur nominale.

Travaux effectués

Je me suis assuré de la réalité des biens qui seront apportés, et j'ai vérifié que les apporteurs, M. Laurent DANIEL d'une part, et la société PB PARTICIPATIONS d'autre part, sont bien titulaires des droits leur permettant d'effectuer les apports en nature envisagés.

Je me suis assuré que les valeurs d'apport proposées ne sont pas surévaluées.

Pour ce faire, j'ai procédé à ma propre évaluation basée sur l'approche patrimoniale, avec pour la valorisation de l'actif incorporel la méthode analogique la plus couramment retenue dans ce secteur d'activité.

Je me suis appuyé sur les comptes sociaux de la société CONSULTEC arrêtés au 30 Septembre 2016.

Je me suis assuré que ni l'évolution de l'activité de la société CONSULTEC, ni aucun évènement particulier survenu depuis le 30 Septembre 2016 n'est susceptible de remettre en cause mon évaluation.

J'estime les diligences effectuées suffisantes pour fonder mon opinion.

Conclusion

Sur la base de mes travaux, je conclus que les valeurs des apports en nature proposées, soit 279 390 € pour l'apport de M. Laurent DANIEL et 269 410 € pour l'apport de la société PB PARTICIPATIONS, ne sont pas surévaluées, et en conséquence, que la valeur des apports en nature est au moins égale au montant de l'augmentation de capital en nature de votre société.

Fait à Morteau, le 15 Septembre 2017



Bernard PRETRE,
Commissaire aux apports



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BELFORT

20 SEP. 2017

RECEVÉ

Greffe du Tribunal de Commerce
Registre du Commerce et des Sociétés

1 rue Morimont
90000 BELFORT

Exincourt, le 19 septembre 2017

N/Réf : LP/
Objet : CONSULTIS AUDIT
Dépôt d'actes sans formalités

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint aux fins de dépôt d'actes sans formalités concernant la société "CONSULTIS AUDIT", les documents suivants :

- un exemplaire du rapport du CAC,
- un chèque de 15.79 € en couverture des frais.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre tous documents relatifs à ce dépôt (récépissé de dépôt et facture) à l'attention de Mme Laure PATA (l.pata@consultis-audit.fr) – Cabinet CONSULTIS AUDIT – 2 rue Jules Émile Zingg - BP 9 - 25409 EXINCOURT CEDEX.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Greffier**, l'expression de nos sincères salutations.

Laure PATA

Siège social
2 rue Jules Emile Zingg
BP9 25409
EXINCOURT Cedex
Tél. : 03 81 71 72 10
Fax : 03 81 71 72 20
consultis-audit.fr

Agence d'Annecy
325 route de Val Parc
74330 POISY-ANNECY
Tél. : 09 77 90 31 03
Fax : 09 70 62 39 08
consult-es.fr